



Merci aux employés municipaux



pages 4 et 5

Les ateliers municipaux bientôt rénovés

L'infrastructure, ne répondant pas aux normes en vigueur, sera bientôt réhabilitée et les espaces consacrés aux sanitaires, bureaux et salle de pause seront agrandis pour passer de 35 à 88 m2.... **Lire page 2**

Agor'asso, une fête solidaire

Les associations étaient en fête le samedi 26 septembre au gymnase de Lalbenque.... **Lire page 6**

Une résidence et une vie « comme chez soi »

Bientôt réévaluée pour la qualité de ses services, la MARPA de Lalbenque Lou Nostral se mobilise toujours autant pour ses résidents.

La MARPA de Lalbenque, association créée en 1990 avec le soutien de la MSA, propose 20 logements, la plupart rénovés, de type T1 et T1bis, dont un pouvant accueillir un résident pour une période transitoire. Tous de plain-pied, ils ont accès via une baie vitrée à un espace vert agréable. Les occupants, seuls ou en couples, originaires de Lalbenque ou des villages voisins ou ayant leurs enfants à Lalbenque, sont âgés de 66 à 95 ans avec une majorité née vers 1933. Les résidents vivent en autonomie et profitent de divers services (repas communs, animations, lingerie, présence d'un veilleur de 21h à 6h, "alarme présence verte" dans les appartements, etc.). Ils peuvent bénéficier selon leur situation d'aides financières : APL pour le loyer et APA pour la dépendance.

L'équipe est constituée d'une responsable qui assure l'accueil, le suivi des résidents et l'encadrement du personnel, ainsi que d'agents polyvalents disponibles et au service des personnes âgées. De multiples animations sont proposées : ateliers de gym douce, de mémoire, revues de presse, documentaires et depuis peu art-thérapie. Des rencontres intergénérationnelles et des visites à l'extérieur sont organisées lorsque le contexte sanitaire le permet.

Dans les prochains mois, le principal enjeu de la MARPA de Lalbenque sera de répondre aux 168 points de contrôle de l'évaluation externe qui lui permettra de **conserver son label, prouvant ainsi le niveau de qualité de ses services et sa capacité à accompagner de manière bienveillante ses résidents.** Depuis le début de la crise sanitaire, l'équipe s'attache à maintenir le lien social entre résidents et familles et surtout à protéger les résidents. Pour renforcer les protocoles sanitaires, la MSA, le Conseil Départemental du Lot et Groupama ont octroyé des subventions exceptionnelles, véritable reconnaissance aux agents mobilisés au plus fort de l'épidémie.



Les ateliers municipaux bientôt rénovés

L'infrastructure, ne répondant pas aux normes en vigueur, sera bientôt réhabilitée et les espaces consacrés aux sanitaires, bureaux et salle de pause seront agrandis pour passer de 35 à 88 m2.



Les ateliers municipaux de Lalbenque permettent à l'équipe des agents techniques de répondre aux différentes missions d'entretien de la commune. Le bâtiment de 370 m2 a été construit il y a plus de trente ans et agrandi à plusieurs reprises. L'absence de vestiaires pour les agents et l'exiguïté des espaces rendent nécessaire la restructuration du bâtiment. À la suite de la visite de Monsieur Regny, secrétaire général de la préfecture, les élus ont décidé de constituer un dossier en urgence afin de bénéficier d'aides importantes de l'État. Les agents techniques ont été réunis fin octobre 2020 pour échanger sur cet aménagement. La réorganisation des espaces intérieurs de l'infrastructure permettra de consacrer 88 m2 au lieu de 35 m2 pour des sanitaires et des vestiaires hommes et femmes (en conformité avec le code du travail), une salle de pause ainsi qu'une buanderie améliorant ainsi les conditions de travail. Les façades du bâtiment seront rénovées et ses abords aménagés et végétalisés pour une meilleure intégration paysagère.

En chiffres : Le projet s'élève à 98 665,46 € TTC avec une demande de financement de l'État à hauteur de 65 % pour la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux). Après instruction, le dossier a été retenu et une subvention de 53 444 € a été allouée par l'État. Le reste à charge pour la commune s'élève à 45 221,48 € TTC. Après récupération de la TVA sur le budget 2021, l'autofinancement net par la commune s'élèvera à seulement 29 036,40 €.



Chères Lalbenquoises, chers Lalbenquois,

C'est aux employés municipaux que nous souhaitons rendre hommage aujourd'hui dans ce 2ème numéro du Journal de Lalbenque. Qu'ils travaillent dans les services administratifs, techniques, à l'école ou à la cantine, ils sont des acteurs essentiels de la vie dans la commune.

Les parents peuvent travailler l'esprit tranquille, leurs enfants sont pris en charge en dehors du temps scolaire de 7h15 à 18h45, par des animateurs diplômés et à midi, ils déjeunent avec de délicieux repas cuisinés sur place par une équipe talentueuse. Quant aux tout-petits ils sont accompagnés tout au long de la journée par les Agents spécialisés des écoles maternelles aux côtés des enseignants.

Mais ce n'est pas tout, : les écoles, le gymnase ainsi que tous les autres bâtiments publics et logements communaux, ne peuvent être utilisés agréablement que s'ils sont bien entretenus. C'est la mission des employés du service technique et de l'entretien qui surveillent également l'état de nos rues et des chemins alentours ainsi que le bon fonctionnement des marchés (le samedi et le mardi pour la truffe).

Quant aux agents administratifs, ils sont, à l'évidence, au cœur de la vie municipale : préparation du Conseil municipal, suivi du budget, gestion des services communaux y compris l'urbanisme et l'Etat civil.

C'est pour tout cela que nous voulons remercier ces femmes et ces hommes (34 au total) qui, par leur dévouement, par leur sens du service public nous rendent la vie à Lalbenque plus facile et plus agréable.

Pour des raisons sanitaires liées au covid 19, le Conseil municipal de novembre a été reporté au 15 décembre. Nous aurons le plaisir d'y accueillir Géraldine Moles comme nouvelle élue. Elle est déjà active sur le village (elle est membre du Comité des fêtes). Nous comptons sur son dynamisme pour participer activement aux travaux de notre assemblée. A cette occasion, je voudrais rendre hommage à Paul Pinsard, conseiller démissionnaire qui s'est dépensé sans compter pour la commune, d'abord comme conseiller municipal depuis 1995, ensuite comme adjoint, puis premier adjoint. On connaît son attachement à la commune et sa générosité. On imagine donc qu'il trouvera d'autres lieux pour participer encore à la réussite du village.

C'est d'ailleurs déjà fait puisque en tant que membre du Site Remarquable du Goût (SRG) présidé par Christine Vigouroux, il a contribué à la reconnaissance de la truffe noire de Lalbenque au niveau national. En effet notre diamant noir vient d'entrer à l'Inventaire National des Savoir-faire du Patrimoine Culturel Immatériel de la France. Quatre ans ont été nécessaires pour obtenir ce label prestigieux. C'est une raison supplémentaire pour relancer la filière truffe à Lalbenque en collaboration avec le syndicat des trufficulteurs et le SRG. Encore un beau projet pour la municipalité de Lalbenque. Un projet parmi d'autres dont nous reparlerons plus tard.

A bientôt.

Liliane Lugol, *maire de Lalbenque.*



Décisions du conseil municipal

Conseil du 2 octobre

- Création de la commission appel d'offres et élection de ses membres
- Avenant en moins value des travaux d'aménagement du talus du Sol : le projet initial voté par l'ancienne municipalité prévoyait un budget de 65 580,81 € TTC. Le projet a été reconsidéré pour un montant de 31 992,25 € TTC.
- Rénovation des ateliers municipaux et de son mode de financement
- Rénovation de la toiture de l'église Saint-Quirin. Le coût du projet s'élève à 18 840 € TTC, la DRAC, la région et le département seront sollicités pour participer au financement.
- Atlas sur la Biodiversité : la commission écologie, environnement, biodiversité a constitué le dossier de candidature pour réaliser un Atlas communal de la biodiversité. Le montant du projet s'élève à 98 400 € financé à 80 % par l'Office français de la biodiversité, soit seulement 10 933 € par an sur 3 ans à la charge de la commune.
- Lot Numérique : installation d'une borne Wi-Fi public lotois dans le village. Le lieu est à définir.

En raison du confinement, le conseil municipal du 6 novembre a été reporté.

Retrouvez les compte-rendus des conseils municipaux sur www.lalbenque.fr dans "Votre mairie" puis "Conseils municipaux".



Géraldine Moles
Nouvelle conseillère
municipale



La mission des agents des services municipaux est d'assurer aux habitants de la commune la qualité de vie à laquelle ils aspirent et le cadre de vie le plus agréable possible. Sous l'autorité du Maire et des élus qui prennent les décisions, une équipe d'agents administratifs, techniques, spécialisées des écoles maternelles, d'animation et d'entretien, agit quotidiennement pour assurer le bon fonctionnement des services.

Le service administratif

Ce service est un rouage essentiel de l'organisation de la vie municipale.

La responsable administrative coordonne l'action des différents agents et gère l'ensemble des actes administratifs les concernant, elle participe à l'élaboration du budget et au suivi de l'exécution des dépenses et des recettes. Elle participe au fonctionnement du conseil municipal et est également responsable des opérations de saisie comptable et de facturation.

Les employées de l'accueil renseignent et orientent les administrés en fonction de leur demande. Elles sont également en charge de l'exécution budgétaire, de la facturation des services (cantine, ALSH, piscine, marchés). Elles assurent la gestion du parc de logements locatifs.

La secrétaire en charge de l'urbanisme gère l'ensemble des dossiers, nombreux et complexes, de ce domaine et intervient également au niveau de l'organisation des élections et de la gestion des cimetières.

La secrétaire en charge de l'état civil participe à l'enregistrement des actes (actes de mariage, décès et avis de naissance) et prépare l'organisation des cérémonies : mariages et baptêmes républicains.

Les employés municipaux à votre service



Nathalie Devimes

Kelly Gaudfrin

Sandrine Giles

Séverine Lambin

Stéphanie Molinié

Cathy Soubiès

Le service technique

Le service technique de la commune est installé aux ateliers municipaux et assure deux missions : espaces verts et voirie d'une part, entretien des infrastructures et bâtiments publics d'autre part.

La voirie : Entretien des rues, des routes et des chemins, nettoyage des fossés, entretien des réseaux d'évacuation d'eau pluviale et interventions sur les réseaux d'assainissement.

Les espaces verts : Travaux de taille, d'élagage, de tonte, travaux de fleurissement et d'embellissement.

Les infrastructures et bâtiments communaux : Entretien des bâtiments communaux et des infrastructures (piscine municipale, gymnase, terrains de sport, ...), maintenance de l'outillage.

Les missions ponctuelles : Logistique pour les manifestations de la commune, marchés de plein vent, ...



Espaces verts, espaces publics et voirie :

Luc Belvèze

Philippe Boujassy

Sébastien Jauliac

Julie Hey

Bâtiments communaux :

Daniel Balitrand

Frédéric Bourrières

Roselyne Lugol

Le service de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) périscolaire



L'équipe de l'ALSH prend en charge les enfants pendant les temps périscolaires du matin, du midi et du soir. Ils les encadrent et organisent des activités pédagogiques variées dans le respect de la réglementation.

Catherine Birou
Céline Blanc
Vero Couaillac
Sandrine Deilhes
Isabelle Engammare
Cindy Ferret
Sophie Jordan
Laëtitia Louis
Grégoire Menou
Christine Robin
Dany Séménadisse
Quentin Valière

Le service des ATSEM

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) fournissent aux enseignants de l'école maternelle une assistance technique (préparation des activités, rangement des locaux) et éducative (éducation à l'hygiène, aide à l'acquisition de l'autonomie, aide à la réalisation des activités).

Marie-José Cangélosi
Sandrine Deilhes
Chantal Devic
Fabienne Ferrer
Kelly Gaudfrin
Laetitia Louis



Le service de la cantine

Chacun connaît le rayon d'action du restaurant scolaire : une moyenne de 500 repas par jour. Le chef cuisinier assure l'élaboration de menus avec des produits bio et issus de circuits courts. L'équipe procède à la confection et au service des repas dans les réfectoires pour tous les élèves de l'école maternelle et élémentaire. Elle prépare aussi les repas pour la micro-crèche et pour des communes du territoire et hors territoire de la Communauté de Communes. Les agents de la cantine veillent, avec les animateurs présents, à la sécurité, au bon déroulement du repas et ils ont le souci de servir à nos enfants une alimentation saine.

Catherine Birou
Laurent Devianne
Benoît Leterrier
Marie-Ange Nigou
Dany Séménadisse
Cyril Vittoz

À l'école

L'entretien des locaux scolaires, périscolaires et du gymnase est assuré par :

Véronique Couaillac
Nadine Marcouly
Odile Robin

Agor'asso, une fête solidaire

Les associations étaient en fête le samedi 26 septembre au gymnase de Lalbenque, une occasion pour elles de se rencontrer et d'échanger avec de nouveaux adhérents potentiels.



L'Agor'asso a tenu ses promesses : plus d'une trentaine d'associations sont venues présenter leurs activités sur des stands attractifs et décorés pour l'occasion, dans le respect du protocole sanitaire. Les différentes associations ont été regroupées en trois villages distincts : village des loisirs et des activités sportives, village de la culture et village de la solidarité. Le tissu associatif de la commune offre une palette d'activités qui s'adresse à tous les Lalbenquois.

Cette journée, placée sous le signe de la solidarité, a permis à la commission Lien social et Vie associative de remercier tous les bénévoles des associations qui transmettent des valeurs de tolérance, d'entraide et d'engagement. Les associations sont le moteur du lien social ; leur proximité avec la population en fait des acteurs incontournables au sein de la commune.

La restauration mise en place par les membres de la commission avec le soutien du Comité des Fêtes de Lalbenque a permis de récolter 300 € qui seront reversés, par le Comité des Fêtes, aux 3 associations caritatives : les Restos du Cœur, le Secours Catholique et le Secours Populaire. Ce geste de solidarité prend d'autant plus de sens que la crise sanitaire bouleverse la vie économique des plus démunis. Un concert en fin de journée, animé par Tell Mama, un groupe local, a clôturé cet événement sur une note festive. Quelques améliorations seront apportées pour la prochaine édition, notamment en ce qui concerne la date et la communication. Cependant, le fil directeur restera le même : convivialité et solidarité !

Le DICRIM, qu'es aquò ?

Pour faire face aux risques majeurs, un document qui sert de guide.

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) sera diffusé dans chaque foyer en version papier et sera disponible sur le site de la Mairie de Lalbenque, au cours du premier semestre 2021.

Il sera réalisé à partir du Dossier Départemental des Risques Majeurs établi par le Préfet en septembre 2020 et recensera les différents risques auxquels nous pouvons être confrontés ainsi que les mesures à prendre d'une manière individuelle et collective.

L'enjeu est important : il s'agit de sauvegarder l'intégrité physique et morale des habitants de Lalbenque dans des circonstances exceptionnelles : catastrophes naturelles ou technologiques... Sous la responsabilité du maire, la commission Ecologie-Environnement et Biodiversité travaillera en accord avec l'ensemble des élus et les services administratifs de la commune, la gendarmerie, les pompiers et la Préfecture du Lot.



Inscrivez-vous sur les listes électorales

Pour les prochaines élections départementales et régionales en 2021, pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, **l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.** En particulier :

- si vous avez changé de nom durant l'année
- si vous avez changé d'adresse sur la commune ou que vous venez de vous installer à Lalbenque
- si vous avez acquis la nationalité française

Pièces à fournir :

- un justificatif d'identité en cours de validité : carte d'identité, passeport (document prouvant à la fois l'identité et la nationalité française) ou tout autre document prouvant à la fois l'identité et la nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité française).
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois : quittance de loyer, facture électricité, gaz, téléphone, avis d'imposition, bulletin de salaire, titre de pension mentionnant l'adresse.

Où faire la demande ?

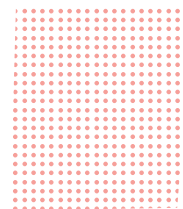
- A l'accueil de la mairie,
- Sur www.service-public.fr, si vous avez un compte personnel,
- Par correspondance, en envoyant une demande écrite et les copies des pièces à fournir



État Civil

Il est né : Eloi RUFFIEUX le 23/09/2020

Elle nous a quittés : Andrée SUDRES le 12/11/2020 (95 ans)



Intérêt privé au détriment de la commune

Dans cette mini-rubrique, nous souhaitons aujourd'hui, vous alerter du traitement prévu de nos chemins et du bien public. Le chemin de Vialaret au Gascon très encombré de Vialaret à Jariès est sollicité par prescription acquisitive dans la partie qui passe devant la maison Coste. En cas d'acceptation de la part de la majorité actuelle, ce chemin sera définitivement privatisé et fermé. Auparavant, le conseil municipal préconisait toujours un changement d'emprise, un tracé différent, comme cela a été le cas à Fréous, à la Bourriette, à Ramès...

Cette solution permet de conserver la continuité du chemin comme l'ont sollicité plus de 40 signataires, dans un courrier adressé à la mairie.

Le groupe Lalbenque Pour Tous soutient : la solution qui garantit la continuité des chemins, la possibilité de réaliser de futurs projets, le maintien de la desserte des parcelles.

Les chemins ruraux, une richesse de notre patrimoine, ne peuvent pas être bradés ! Sachons les améliorer et les conserver dans le domaine public de notre commune.

Les élus **Lalbenque Pour Tous**

Retrouvez toute l'actualité de l'association Lalbenque Pour Tous sur notre page Facebook / Contact : 06 86 21 86 47

Le Centre Communal d'Action Sociale, maintenu, à vos côtés

Lors du Conseil Municipal du 17 juillet 2020, les élus ont décidé de maintenir le CCAS de Lalbenque malgré la création d'un CIAS au niveau de l'intercommunalité.

Le maintien du CCAS, acteur historique de l'action sociale des communes, était une priorité pour conserver le lien social et la proximité. La première réunion du nouveau CCAS a eu lieu le 8 octobre, sous la présidence de Liliane Lugol, Maire de Lalbenque. Ses membres sont les suivants : Monique Barthes, Roselyne Bismes, Patricia Chatelin, Stéphane Dolo, Laurette Delon, Marie Delpech, Sylvie Pages-Gratadour, Philippe Pariat, Catherine Rebieres, Martial Renaudot, Philippe Sudres, Marion Villette. La gestion des comptes 2019 et le vote du budget primitif pour 2020 ont été soumis à l'approbation des membres. Ils ont aussi désigné 4 membres élus pour siéger à l'association de la MARPA de Lalbenque et Montdoumerc. Ils ont également décidé d'annuler le repas des aînés prévu initialement courant janvier 2021 en raison de la crise sanitaire.

Depuis l'annonce du confinement le 27 octobre, en collaboration avec la commission Lien social et Vie associative, les acteurs sociaux de notre territoire (associations, établissement d'aide à la personne,...) ont été contactés afin d'établir une liste des personnes vulnérables (âgées ou isolées) pour pouvoir leur venir en aide en cas de besoin. Il est important, en cette période difficile, d'être au plus près des plus fragiles.



En raison des annonces gouvernementales du 28 octobre 2020, les festivités, séances de cinéma et événements sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, le site internet et la page Facebook de la mairie référenceront les prochaines manifestations.

Publication de la Mairie de Lalbenque - Tirage sur papier 100% recyclé : 1000 exemplaires
Directeur de la publication : Liliane Lugol - Maquettage : Les Diodes - Impression : ESAT de Boissor

À LALBENQUE, VOS COMMERÇANTS UNISSENT LEURS FORCES !

**Tous vos produits préférés commandés en ligne,
à récupérer au drive !**



Choisissez,
commandez

C'est facile !



Venez retirer
chez votre
commerçant

www.fairemescourses.fr



Consommez
local et
solidaire,
soutenez
vos petits
commerçants !

Les Restos du cœur dans de nouveaux locaux

Après plusieurs années, installée dans des locaux provisoires de l'intercommunalité, l'association bénéficie aujourd'hui d'un nouvel espace.

La commune de Lalbenque a récemment proposé un local fonctionnel dans le bâtiment communal de la Vayssade au cœur du village. Cet espace dédié aux Restos du cœur va permettre à l'équipe de 14 bénévoles d'accueillir et de prendre en charge une cinquantaine de personnes.

**En cas de besoin, vous pouvez contacter les responsables
au 06 76 24 65 60**

Rendez-vous sur www.lalbenque.fr

05 65 31 61 17 - email : mairie.lalbenque@wanadoo.fr



@mairiedelalbenque